

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIERES

DU MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019

Présents : MM. Didier CALVET, Denis BELARD, Babeth ROUGE, Fabienne VIGNES, Michel COLAY, Daniel JEAN, Fabienne JEAN.

Excusés avec procuration donnée : Sophie MARTY, Quentin MICHELON.

Absente : Martine LAFON.

Le procès-verbal de la réunion du 7 juin est adopté à l'unanimité.

1) Programme local de l'Habitation de la Communauté d'Agglomération:

Lecture est faite du détail de la compétence et du changement de statut entre autres ; vote à l'unanimité moins une abstention.

2) Tarifs de location de la salle à compter du 01/01/2020 :

Après discussion, et compte tenu de l'impact financier du nettoyage de la salle pour un montant de 1740€/année, les nouveaux tarifs seront inchangés pour les loubiérois et majorés pour les personnes "extérieures", à savoir :

<i>Loubiérois : 24h location à 40€</i>	<i>Extérieurs : 24h location à 200€</i>
<i>36h 55€</i>	<i>36h 230€</i>
<i>48h 70€</i>	<i>48h 275€</i>

Gratuité pour les associations de la commune et forfait de 100€ pour les associations extérieures à la commune.

3) Subvention supplémentaire au Foyer Rural :

Le Foyer Rural ayant pris en charge la prestation de l'accordéoniste lors de l'apéritif-concert de la Municipalité du Dimanche 28 juillet, le Conseil à l'unanimité décide le remboursement par la prise en compte de la dépense sous forme de subvention de la Mairie.

4) Secrétariat de Mairie, délibération concernant l'augmentation du temps de travail et le changement de grade :

Compte tenu des tâches administratives, comptables et d'accueil en augmentation, il est indispensable de prévoir une durée de travail en matière de secrétariat/accueil de 12 heures (au lieu des 10 heures existantes), cela réparti en 4 demi-journées : Lundi après-midi, Mardi après-midi, Jeudi matin, Vendredi après-midi.

Augmentation de grade de la Secrétaire titulaire : Statut d'Agent Administratif 1^{ère} Classe, échelon 4, avec indice correspondant de 380.
Le Conseil vote à l'unanimité ces deux changements.

5) Information sur désignation du Commissaire Enquêteur et déroulement de l'enquête publique du PLU :

A été désigné comme Commissaire Enquêteur Monsieur Robert CLARACO, Directeur de Bureau d'Etudes, 09310 Les Cabannes. L'enquête publique se déroulera du 3 octobre au 4 novembre 2019.

Les permanences seront assurées le jeudi 3 octobre de 9h à 12h, le samedi 19 octobre de 9h à 12h et le lundi 4 novembre de 15h à 18h.

6) Convention avec Centre de Gestion de l'Ariège pour service de remplacement :

Après délibération, le Conseil Municipal perpétue la convention avec le CGA, ce, à l'unanimité.

7) Perspectives d'investissement 2020 :

Evocation d'une réflexion à mener sur investissements à projeter sur année prochaine. Plusieurs pistes possibles avec priorisation des projets à établir : Colombarium supplémentaire, véhicule pour Agents Communaux, voirie (entretien route Col del Fach, création du Chemin du Plantaurel, liaison avec voie du Lotissement de la Plaine) ... ?

Vraisemblablement, un relevé topographique de la Commune sera une aide essentielle à cette réflexion, ceci avant toute étude.

8) Référendum d'Initiative Populaire :

Communication est faite sur la réception en Mairie de deux documents :

- Referendum AdP (Aéroports de Paris) et modalités d'inscription
- Pacte Finance-Climat, association soutenue, entre autres, par l'Association des Maires Ruraux de France, et modalités de soutien individuel.

La présente séance du Conseil Municipal de Loubières est levée par M. le Maire, Didier CALVET à 19 h50.

Le Maire

Le Secrétaire de séance